



Check-list des documents indispensables



Pour votre présentation

- votre carte d'identité ;
- votre CV.



Pour la présentation de votre entreprise

- les statuts et les modifications aux statuts ;
- la composition de l'actionariat ;
- les cartes d'identité des représentants de la société ;
- les personnes ayant pouvoir de signature.



Pour défendre la faisabilité de votre projet

- le plan d'affaires ;
- le plan financier ;
- d'éventuels permis ;
- les contrats de location et/ou loyers futurs ;
- un devis de l'architecte en cas de construction neuve ;

- en cas de reprise d'une entreprise existante :
 - le contrat de rachat ;
 - les bilans des trois dernières années ;
 - la déclaration d'impôts du cédant.



Pour commenter votre situation financière

- Si vous êtes indépendant
 - les deux dernières déclarations d'impôts ;
 - les comptes d'exploitation des trois dernières années.

- Lorsqu'il s'agit d'une société :
 - les comptes annuels et bilans détaillés des trois dernières années .